27e ANNEE N° 2287 PARAIT LE SAMEDI 12 AOUT 1911

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN RADICAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La FORTUNE PUBLIQUE de la FRANCE

Un économiste éminent dresse le bilan de la fortune publique de la France. — L'ouvrage de M. Edmond Théry.— Il nous donne des chiffres intéressants et aboutit à des conclusions rassurantes

A combien s'élève la fortune publique de la France, ou, pour préciser, quel est le montant total de l'ensemble des fortunes particulières de tous les Français ? C'est un problème que bien souvent l'on se pose ; il est intéressant, en effet, de connaître ce chiffre. Certes, si tous nos concitoyens voulaient réaliser à la fois tous leurs biens, ils n'en tireraient pas, à beaucoup près, la valeur calculée ! Mais la comparaison de la fortune publique de la France à diverses époques permet de suivre le développement de la prospérité économique de notre pays, tandis que sa comparaison avec les fortunes des nations étrangères indique notre puissance dans le monde et fait ressortir le rang que nous pouvons et devons tenir parmi les autres Etats. Seulement, si la question se pose tout naturellement, elle se résout beaucoup moins aisément, parce qu'en cette matière les éléments d'appréciation font généralement défaut.

Pour dresser le bilan de la fortune publique de la France et pour établir l'inventaire des ressources nationales, la meilleure méthode consiste aujourd'hui à recourir au procédé de l'observation directe. C'est une tâche longue et ardue, que seul un auteur connaissant à fond la documentation statistique actuellement existante peut mener à bonne fin.

Nul n'était mieux qualifié que M Edmond Théry, le savant directeur de l'*Economiste Européen*, pour entreprendre ce travail délicat, et pour synthétiser les résultats en un ouvrage d'une clarté limpide et d'un intérêt soutenu.

L'étude de l'éminent économiste embrasse fortune acquise de la France et porte spécialement sur les deux années 1892 et 1908. M. Edmond Théry a choisi la première de ces deux dates, parce qu'elle coïncide avec la dernière grande enquête agricole comportant une évaluation officielle de la propriété non bâtie et des revenus de l'agriculture française. Et l'auteur ajoute : « Les deux bilans qui seront ainsi dressés permettront de comparer la situation matérielle de notre pays à seize années de distance et de suivre, pendant toute la période, le développement de son activité économique et financière et l'accroissement de son épargne nationale. »

M. Edmond Théry a déterminé, pour chacune des deux années considérées, la valeur de la propriété non bâtie et des exploitations agricoles, de la propriété bâtie, de l'industrie et du commerce, des valeurs mobilières circulant en France, du numéraire d'or et d'argent, des objets d'habitation personnelle, des automobiles, chevaux et voitures, etc..

Evitant soigneusement les doubles emplois et, d'autre part, n'omettant aucun des éléments de la richesse nationale, le directeur de l'*Economiste Européen* arrive à trouver, pour le total des fortunes privées en France 287 milliards 282 millions de francs en 1908, contre 242 milliards 949 millions de francs en 1892, soit une augmentation de 44 milliards 333 millions, ou, environ 2 milliards 770 millions de francs par année moyenne.

La répartition par habitant de ces totaux aurait donné, sur le papier, pour chacune de ces deux années : 6.333 francs en 1892 et 7.314 fr. en 1908, soit une augmentation de 981 francs ou 15 pour cent en 16 ans.

Ces constations tirées de l'examen des documents officiels ou d'enquêtes spécialement faites suivant les instructions données par l'auteur, sont fort encourageantes : elles prouvent, quoi qu'en disent certains pessimistes que la fortune publique de notre pays n'a pas cessé de se développer.

M. Edmond Théry achève son remarquable ouvrage en observant qu'il est probable que la division de cette fortune, déjà si prononcée, s'accentuera encore dans l'avenir.

On peut le voir par ce très rapide résumé, le nouveau livre de M. Edmond Théry, dont les nombreux travaux de statistique sont bien connus et justement appréciés, contient de nombreux enseignements : il ne s'adresse pas simplement aux économistes, mais sera lu avec fruit par tous ceux qui, par goût ou par profession, se préoccupent du développement de l'une quelconque des branches de notre économie nationale.

Le Sabotage

Est-il possible que dans une nation civilisée la destruction systématique des instruments de travail soit un moyen recommandé et employé en cas de grève, que les meneurs pénètrent dans les usines, dans les chantiers, pour briser les machines et imposer leurs revendications par la violence ?

Est-il possible que les comités syndicalistes ordonnent à leurs adhérents la « Chasse aux Jaunes », « aux Renards », c'est à dire à ceux qui veulent travailler pour faire vivre leur famille et qui refusent à s'associer à des grèves parfois sans motifs sérieux. Les menaces, les coups, parfois la mort punissent ceux qui croient encore à la liberté du travail et ne subissent pas aveuglément la tyrannie syndicaliste, qui décrète la grève, la violence et veut-être obéie ?

Est-il possible que depuis neuf mois des attentats quotidiens se produisent sur nos voies ferrées, que les fils télégraphique soient coupés, les signaux brisés, les aiguilles faussées, les rails arrachés, que par tous les moyens on cherche à rendre la circulation sur nos chemins de fer impossible, en exposant des milliers de citoyens à des catastrophes, qu'il faille, aux environs de Paris, faire continuellement surveiller les voies par la troupe, mobiliser dans toutes les directions la police presque toujours impuissante ; que nous soyons journellement exposés aux déraillements, aux collisions de trains, aux pires dangers ? Est-il vrai qu'une sorte de manuel ait été publié à l'usage des saboteurs des voies ferrées, indiquant les procédés les plus sûrs, les plus faciles pour la destruction des télégraphes, des téléphones et des signaux ? Cela est vrai, et le maître a fait de nombreux élèves. Plus de trois mille attentats ont été commis sur nos lignes de chemins de fer. On a appris à « Mlle Cizaille » comment on pouvait, sans danger pour soi-même, exposer des centaines de vies à la mort.

Tout cela se dit, tout cela se voit, tout cela se fait, et les auteurs de ces odieuses tentatives mettent une sorte de coquetterie à signer leurs crimes ; presque partout, ils laissent à côté des fils coupés ou des rails enlevés, un numéro de la Guerre Sociale, une de ces feuilles qui recommandent le retour à la sauvagerie. La Confédération Générale du Travail publie de son côté des manifestes pour encourager de pareilles pratiques ; jusqu'à ces derniers jours, elle a été dispensée du droit d'affichage. Comme les actes officiels, les manifestations de la C. G. T. n'avaient pas à payer de timbre. Nous vivons dans un état exceptionnel qui provoque dans le monde entier, l'indignation et la plus douloureuse surprise.

La France qui se vante volontiers de sa civilisation, qui se pose en champion du progrès et de la liberté dans le monde, donne chez elle le spectacle déconcertant dont nous sommes depuis longtemps les témoins attristés.

Notre budget, le budget de la ville de Paris et des grandes villes subventionnent la Confédération Générale du Travail, l'Union Syndicale, les Bourses de Travail qui ne sont que des instruments de guerre sociale et révolutionnaire.

Pour eux, il faut tout détruire, surtout la Patrie, et ce qui l'incarne, l'armée. Une campagne antimilitariste se poursuit depuis des années, par le journal, la brochure, l'argent ; on veut corrompre la discipline, soulever les soldats contre leurs officiers « planter le drapeau national dans le fumier ». Quand il n'y aura plus d'armée disciplinée, la révolution sociale sera facile et nous verrons alors le « grand soir » le grand chambardement.

Tel est le spectacle qu'on nous donne et devant lequel l'opinion ne se révolte pas assez. Une longue complicité du pouvoir avec les socialistes revolutionnaires, avait assuré l'impunité aux écrits, aux actes, aux personnes ; si une répression presque toujours tardive ou faible survenait, elle était suivie d'une amnistie qui était un encouragement a de nouvelles entreprises, et qui aujourd'hui nous met pour ainsi dire au ban des nations.

Nos révolutionnaires viennent de l'éprouver eux mêmes à Berlin. Tout le monde connaît l'organisation puissante du socialisme allemand. Au congrès qu'il vient de tenir à Berlin, les quarante délégués français ont voulu étaler leur programme d'antimilitarisme et de révolution. Les socialistes allemands leur ont répondu ; Gardez votre programme pour la France, il ne vaut rien pour nous ; nous progressons dans l'ordre et nous sommes des patriotes allemands ; chez nous la violence, le sabotage, l'antimilitarisme n'ont pas cours, rapportez tout cela chez vous, et nos révolutionnaires reviennent humiliés, mais non convertis.

Un tel état de choses ne saurait durer. Il faut se défendre, On paraît aujourd'hui vouloir prendre enfin des mesures pour arrêter le mal grandissant. Puissions-nous voir enfin qu'il y a des lois pour les révolutionnaires et les saboteurs !

Le gouvernemant de M. Caillaux paraît vouloir gouverner. Qu'il gouverne, tout le monde l'approuvera.

Armand BORY,
Député du Cantal.

COIN DES POETES

IDYLLE RUSTIQUE

Midi ! Le roi Soleil, décochant ses traits d'or,
Fait revenir des champs les hommes et les bêtes.
Chaque fleur alanguie, en s'inclinant s'endort :
Des galants papillons, s'arrêtent les conquêtes.

Lentement, sur le bord des ruisselets moirés,
Sans souci des rayons, moins ardents que leur flamme,
Marchent, l'un contre l'autre, étroitement serrés,
Deux enfants de vingt ans, dont l'amour a pris l'âme,

Sur l'épaule arrondie, il a posé la main,
Le gars robuste et fort, dont le plus joli rêve
Fait scintiller l'œil noir. Ses lèvres de carmin
Sont les roses de feu d'une puissante sève.

Elle : menue et blonde a levé ses grands yeux,
Miroirs du ciel, vers l'homme et son haleine pure
A dit un doux secret qu'écoutaient curieux
Le merle et le pinson blottis sous la ramure.

Les bavards m'ont redit le secret et... je veux
Le révéler aussi. Rien n'est beau sur la terre,
Comme le lis ; candeur : blanche fleur des aveux
Qui parfume le cœur et l'existence entière

« Quand tous s'endormiront après le bon repas,
« Veux-tu que nous courions chercher une ombre douce?
« Près de la source ? Ecoute, on entend tout là-bas
« Chanter l'eau... Nous irons dans le bois, sur la mousse. »

Comme deux écoliers, se tenant par la main,
Ils sont partis, foulant l'odorante pelouse,
Puis se sont engagés dans un étroit chemin,
Je les suivais de loin, mon âme était jalouse !

En passant près des ceps, la blonde fille a pris
La grappe d'Août où dort et palpite l'ivresse.
Tous deux ont becqueté ; sans en être surpris,
Au dernier grain, leur lèvre a cueilli la caresse.

Vieux érables tordus, sycomores vernis
Mettaient dans le sentier leurs réseaux de dentelles ;
Les enfants, dans les bois, s'engageaient ; tous les nids
Disaient aux amoureux leurs chansons les plus belles.

Les vieux de la forêt, tout de mousse vêtus
Pour mieux voir, inclinaient leur tête centenaire
Et deux hêtres géants, par la foudre abattus,
Leur offrirent un siège enguirlandé de lierre.

La source clapotait sur le sable menu,
Le frais myosotis tremblotait sous la brise,
Le méfiant ramier, sans peur, était venu
Lisser, près du bassin, sa collerette grise.

« Que de fleurs ! Cueillons-en, je vais dans tes cheveux,
« Mettre la clématite et la rose sauvage,
« Sur ton cœur : ce bouquet de bruyère. Je veux
« Te faire belle, ainsi qu'au jour du mariage. »

— « Moi je veux te donner à boire dans la main. »
La lèvre au fin duvet, baigne toute tremblante
Dans la coquille rose, où l'odorant jasmin
Laisse flotter, encor, son haleine troublante.

Oh ! les aveux charmants ! Oh ! la douce chanson
Qui vibrent dans ces mots harmonieux : « Je t'aime !»
L'Amour, pour eux, est l'ange et non cet échanson
Qui verse le remords et la souffrance extrême !

Mais, soudain, clame, au loin, l'appel impérieux
Du chien... Le blanc troupeau repart, l'ombre s'allonge
Sans regret, car demain, ils reviendront joyeux,
Les enfants, au travail, s'en vont...,laissant le songe

Et jusqu'au moment du nocture décor,
Le labeur absorbant courbera vers la terre
Leur tenace vouloir et leur robuste corps :
Seul, leur cœur planera, vibrant, dans la lumière.

Z. CHEILAN-GIBERT.

(*Chants du soir.*)

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale

SISTERON

Collège. — Le traité constitutif entre la ville de Sisteron et l'Etat a été renouvelé dans des conditions très avantageuses.

L'enseignement du latin qui n'existait pas a été crée, ce qui permettra la préparation au baccalauréat série latin langues vivantes et latin-sciences.

Grâce à la bonne répartition des chaires, les réunions de classes sont à peu près supprimées et il sera possible de préparer la 2e partie du baccalauréat mathématiques ou latin-sciences.

Comme par le passé le collège préparera au baccalauréat sciences langues vivantes, aux examens de l'enseignement primaire, aux Arts et métiers, postes, contributions, etc.

Si, en même temps que tous ses avantages, on veut bien considérer le prix très modique de la pension, il est facile de se rendre compte que le Collège de Sisteron se recommande d'une façon toute spéciale au choix des familles.

Chasse. — L'ouverture de la chasse dans tout le département des Basses-Alpes, est fixée au dimanche 13 août.

Caisse d'Epargne. — Par décret présidentiel en date du 5 août 1911, les nouveaux statuts de la Caisse d'Epargne de Sisteron, tels qu'ils sont contenus dans la délibération du Conseil municipal du 27 décembre 1910, sont approuvés.

Aux termes de ces nouveaux statuts, la Caisse d'Epargne de notre ville qui était municipale, devient autonome et échappe ainsi à toute ingérence politique qui serait de nature à détourner de son véritable but, cet établissement de prévoyance.

Repression des Fraudes. — M. Ricard, brigadier de police, inspecteur du service de la repression des fraudes pour l'arrondissement a effectué ces temps derniers, divers prélèvements d'échantillons, composés de bière, limonade, lait, chocolat et farines pour bestiaux dans les communes de Mison, Volonne et Sisteron.

Ces echantillons ont été comme d'habitude adressés à la préfecture pour être soumis à l'analyse.

Brevet élémentaire. — La 2e session des examens du brevet élémentaire dans le département des Basses-Alpes s'ouvrira pour les aspirants et pour les aspirantes le 2 octobre 1911.

Les registres d'inscription seront clos le 16 septembre (arrêté ministériel le 17 juillet 1911.

Avis. — ON DEMANDE un journalier que l'on occupera 3 à 4 mois.

S'adresser à M. RIVAS, 23, rue Droite.

SAVON du CONGO

Les essences de fleurs naturelles, qui sont la base du Congo, ayant subi une forte hausse, la maison VICTOR VAISS ER se voit forcée de ramener le prix de ce savon à 0,60 par pain et à 1,75 par boîte de trois.

ETAT-CIVIL

du 4 au 11 Août 1911

NAISSANCES

Bouchet Laurette-Marthe-Rose.

Honnorat François-Marie Constant.

MARIAGES

DÉCÈS

Néant.

P.-L.-M. — FETES DE L'ASSOMPTION — A l'occasion de la fête de l'Assomption les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 10 août 1911 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 21 août, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité. La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

A l'occasion des fêtes du 15 août 1911, la Compagnie P.L.M. mettra en marche deux trains spéciaux de 3e classe, à prix réduits pour PARIS.

L'un de ces trains partira de Marseille, le 11 août à 11 h. 25 du matin et suivra l'itinéraire Valence-Lyon-Dijon ; l'autre partira de Lyon-Perrache, le 11 août à 6 h. 10 du soir et suivra l'itinéraire St-Etienne, St Germain-des-Fossés, Nevers.

Les voyageurs partant des gares qui ne sont pas desservies directement par ces trains auront la faculté d'aller les rejoindre par tous les trains omnibus du service ordinaire en correspondance avec ces trains spéciaux.

Les enfants de 3 ans et au-dessus paieront place entière. Il ne sera accordé aucune franchise pour le transport des bagages.

Le retour aura lieu au gré des voyageurs, à partir du 16 août jusqu'au 21 août inclus, par tous les trains omnibus du service ordinaire, ainsi que par les trains express 51, 53, 501, 865 et 923.

Pour de plus amples renseignements, les voyageurs pourront, du reste, consulter les affiches apposées dans les gares.

Un bon remède pour la Gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques ou autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel.

Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre *mandat-poste* de 1 f. 35 adressé à M. Bertniot, rue des Lions, 14, à Paris.

Conseil Pratique

Quel que soit la cause de l'etouffement, qu'il provienne d'une crise d'asthme, d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suites de pleurésie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

ÉTUDE

de

Jean Ferdinand Pierre BOREL

Licencié en Droit, Notaire

Rue du Jalet

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

PURGE

d'Hypothèques légales

Suivant acte reçu par Me **Borel**, notaire à Sisteron le dix-neuf juillet mil neuf-cent onze, enregistré et transcrit, Monsieur Louis **Gallissian**, propriétaire, demeurant et domicilié à **Saint-Symphorien** a vendu à l'Administration des **Eaux et Forêts** par décision en date du trente juillet mil-neuf-cent-dix des terrains situés sur le territoire de la commune de **Saint-Symphorien** et portés sous les numéros 322 p. 323 p. 324 p. 325 p. 326 p. 327 p. 342 p. 343 p. 344 p. section A. lieux dits : *Adroit du Pont et la Fayée* ; 2, 4, 5, 6, section B. lieu dit *les Vignes* ; 102, 103, 104, 105, section B. lieu dit *les Baux* ; 79, 80, section B. lieu dit *Maurel* ; 96 p. 97 p. 98 p. 99 p. 100 p. 101 p. 102 p. 103 p. 104 p. 105, 106, 107, 108, 113 p. 114 p 115 p. section C. lieux dits *la Tour et Jas d'Angar* ; 116 p. 117 p. section C. lieu dit *La Tour* ; 738 p. 739 p. 740 p. 741 p. 742 p. 743 p. 744, 746, 747, 748, 749, 750, section C. lieu dit *la Ramaille*; 325 p. section A. lieu dit *Adroit du Pont* ; 751 p., 753 p. section C. lieu dit *la Ramaille* ; 322 p. 323 p. 324 p 326 p. 327 p. section A. lieu dit *Adroit du Pont* ; 96 p. 97 p. 98 p 99 p. 100 p. 101 p. 102 p. 103 p. 104 p. section C, lieu dit la *Tour* ; 113 p. 114 p. 115 p. 116 p. 117 p. section C. lieux dits *Pas d'Angar* et la *Tour* ; 46 section B. lieu dit *Maurel* ; 745 section C. lieu dit *la Ramaille* ; d'une contenance totale de trente-neuf hectares, quarante cinq ares vingt-cinq centiares. Cette vente a été faite moyennant le prix de **trois mille cent cinquante six** francs.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au Greffe du Tribunal Civil de Sisteron et signification en sera faite :

1° à Madame Magdeleine Louise **Roman**, épouse de M. Louis **Gallissian**, vendeur, demeurant et domicilié à St-Symphorien.

2° à Monsieur Louis **Gallissian**, sus-nommé pris en sa qualité de mari.

3° à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Civil de Sisteron.

La présente insertion a lieu conformément à l'article 2194 du Code Civil afin de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques légales connues ou inconnues et non inscrites.

Pour extrait :

P. BOREL.

Etude de Me Ch. BONTOUX

Licencié en Droit, avoué

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

Sur Surenchère

Il sera procédé le **cinq septembre** *mil-neuf-cent onze à* **deux** *heures après-midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, au Palais de justice, à la*

Vente aux Enchères Publiques

Sur Surenchère du sixième

des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **Valernes**, *canton de* **La Motte-du-Caire**, *arrondissement de* **Sisteron**, *département des Basses-Alpes.*

DÉSIGNATION

des Immeubles à Vendre

LOT UNIQUE

1° **Bois taillis et labour** au quartier de "Chambrerre", d'une contenance d'environ deux hectares, soixante sept ares, quatre-vingt centiares, porté au plan cadastral sous les numéros 208 et 209 de la section B., confrontant de tous côtés Givaudan Irénée et Somon, du levant Ollivier, du midi chemin de St-Geniez, du couchant Me Suquet.

2° **Bâtiment rural** et **aire**, au quartier dits "les Héritiers", d'une contenance d'environ quarante trois ares, soixante huit centiares, numéros 413 et 417 de la section B. Le bâtiment est composé d'écurie, chambres, grenier à foin, il est construit en maçonnerie ordinaire, couvert en tuiles creuses, confrontant dans son ensemble de tous côtés les époux Ollivier Mayol.

3° **Vague, labour** et **prés**, au lieu dit "Dessous le pré", d'une contenance d'environ cinquante cinq ares, quatre-vingt dix centiares, numéros 420, 421, 422 de la section B. du plan cadastral, confrontant de tous côtés les époux Ollivier Mayol.

4° **Vague, prés, labour**, au lieu dit "les Héritiers, d'une contenance d'environ soixante-treize ares, numéros 423, 424, 425 de la section B., confrontant de tous côtés les époux Ollivier Mayol.

5° **Labour**, au lieu dit "Dessous l'aire", d'une contenance d'environ soixante trois ares, vingt centiares, numéros 426 et 427 de la section B., confrontant de tous côtés les époux Ollivier Mayol,

6° **Réservoir** et **bâtiment** rural, au lieu dit "les Héritiers", d'une contenance de trois ares, quatre-vingt sept centiares, numéros 411 p. et 412 de la section B. Le bâtiment est construit en maçonnerie ordinaire, couvert de tuiles creuses ; il comprend écurie et grenier à foin. Il confronte de tous côtés les époux Ollivier Mayol.

Mise à prix : **Douze cents** francs, ci... ... **1200 f.**

La jouissance de ces immeubles appartient à Madame Henriette **Mayol**, demeurant et domiciliée à Valernes, veuve en premières noces de Monsieur Jacques **Ravel**, et en dernières noces de Monsieur Simon **Heyriès**. En conséquence l'adjudicataire n'aura que la nue-propriété des dits immeubles, il n'entrera en jouissance que six mois après le décès de Madame Henriette **Mayol**, conformément aux clauses et stipulations d'un acte de vente aux minutes de Me **Massot**, notaire à La Motte en date du **seize juin** mil-neuf-cent-quatre, enregistré.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de Monsieur Séraphin **Ravel** propriétaire à Châteaufort, actuellement fermier demeurant et domicilié à Aubignosc, ayant pour avoué Me Charles **Bontoux**.

Contre : 1° Monsieur Ollivier **Mayol**, propriétaire ; 2° Madame Marie Elisabeth **Richand**, sans profession, épouse Ollivier **Mayol**, tiers détenteur des immeubles par elle acquis du dit Ollivier **Mayol**, demeurant et domiciliés ensemble à Valernes, suivant procès-verbal de **Faravel**, huissier à Sisteron, en date du **onze avril** mil-neuf-cent-onze, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le **treize avril** mil-neuf-cent-onze, F° 32 C° 3 après dénonciation.

Ils ont été adjugés à l'audience du **dix-huit juillet** mil-neuf-cent-onze et surenchéris suivant acte du greffe du **vingt-deux juillet** mil-neuf-cent-onze, enregistré, par le sieur **Ravel** Séraphin, ayant pour avoué Me **Bontoux**, et la mise à prix a ainsi été portée au chiffre ci-dessus indiqué.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal Civil de Sisteron et en outre à la charge en sus du prix des frais de la surenchère.

Il est déclaré conformément aux prescriptions de l'article 995 du Code de procédure civile, à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles, pour raison d'hypothèque légale, d'avoir à requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **Bontoux**, avoué à Sisteron.

C. BONTOUX.

ARTICLES SPÉCIAUX Caoutchous et Baudruche **pour USAGE INTIME**

ECHANTILLON et CATALOGUE contre 0 fr. 30 ou 1 fr. 25 pour 5 échantillons sous pli cacheté. — Recommandés par Sommités médicales. — Maison Fondée en 1876.

H. CHASTAN, 68, Rue J.-J. Rousseau, Paris.

© VILLE DE SISTERON

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerrannée

Exposition Internationale de Turin

Trains spéciaux 1re, 2e et 3e classes à marche rapide

Réduction jusqu'à 60 0|0 suivant la distance

La Compagnie P.L.M. a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche à l'occasion de l'Exposition de Turin, quatre trains spéciaux intéressant la région, pendant le mois d'août.

1° les 10 et 23 août au départ de St-Etienne et de Lyon ;

2° les 8 et 22 août au départ de Marseille et de Cette.

Le retour des voyageurs aura lieu, à leur gré, par tous les trains du service régulier dans un délai de 20 jours.

On pourra se procurer les billets à prix réduits pour ces trains à partir des dates suivantes, dans toutes les gares du réseau :

1° les 26 juillet et 11 août au départ de St-Etienne et de Lyon ;

2° les 27 juillet et 9 août au départ de Marseille et de Cette.

La délivrance des billets cesse la veille du jour du départ du train, à midi.

Les voyageurs des lignes non desservies par les trains spéciaux pourront les rejoindre aux gares d'arrêt en utilisant les trains du service ordinaire.

Des affiches placardées dans les gares et dans les localités donneront des renseignements complémentaires.

UNE GRANDE DÉCOUVERTE

Pères de Famille, soucieux de vos intérêts et de la santé de vos enfants, **fabriquez vous-mêmes,** pour votre consommation journalière, avec

L'EXTRAIT FRANÇAIS

une **Boisson Hygiènique,** agréable au goût, tonique et gazeuse, remplaçant avantageusement le vin, la bière et le cidre. **1 f. 75 le flacon** pour 125 litres de Boisson tonique comme le vin, digestive et nutritive comme la bière, agréable comme le cidre.

Notre produit l'EXTRAIT FRANÇAIS, composé de produits essentiellement végétaux laisse loin en arrière tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, et les nombreuses attestations que nous avons reçues du Monde Médical sont autant d'incontestables garanties pour les consommateurs.

Prix de revient :

Un sou le litre de Boisson

Pour 1 et 2 flacons, ajouter 0,60 pr c. postal

Franco au-dessus de 3 flacons

S'adresser pour la vente :

LALANDE, 46, Rue Richer, PARIS

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

Aux Affligés de Hernies

Adoptez la nouvelle méthode Glaser, la seule rationnelle, la seule qui fait disparaître les hernies par son appareil qui est de la plus haute valeur scientifique. Pour cela il a été décerné à M. Glaser les plus hautes récompenses et une mention honorable signée par M. le Ministre.

Un avis provenant de source la plus autorisée est porté à la connaissance de toutes les personnes affligées de hernies pour les informer que M. Glaser le grand spécialiste de Paris, vient d'innover une nouvelle Méthode pour la guérison des hernies.

Cette méthode unique au monde, est la **suprême bienfaitrice** de l'**humanité.** Combinée avec un appareil sans ressort ni sous-cuisse, pouvant se porter même la nuit, sans gêne ni interruption de travail, elle rendra les plus grands services aux hernieux des deux sexes, c'est pourquoi M. Glaser, a bien mérité la reconnaissance universselle.

Aussi engageons nous vivement toutes les personne, hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts et descentes. à faire une visite à M. Glaser le plus dévoué spécialiste, qui fera lui-même la démonstration et l'application de 8 heures du matin à 4 heures du soir à :

MANOSQUE, le 24 août, *Hôtel Pascal.*
FORCALQUIER, le 27 août, *Hôtel Crouzet.*
SISTERON, le 28 août, *Hôtel des Acacias.*
GAP, les 29 et 30 août, *Hôtel des Négociants.*
DIGNE, le samedi 2 septembre, *Hôtel Boyer-Mistre.*

Pour recevoir franco cette méthode, écrire à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur, Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter a recommander cette eau à un malade et à un anémique.

LA VIE HEUREUSE

Au moment où plus que jamais nos pensées doivent se tourner vers l'Alsace, la comtesse Edmond de Pourtalès vient de prêter à ses compatriotes les ombrages de son célèbre château de la Robertsau, aux portes de Strasbourg, pour un divertissement français en Alsace. Et la *Société dramatique de Strasbourg* y a donné les *Folies Amoureuses* avec le « Divertissement de la Folie » dont la Comédie Française a perdu la tradition. Ainsi se conserve et se défend la culture française en Alsace. *La Vie Heureuse* du 15 juillet met sous nos yeux le cortège de la Folie où l'on peut retrouver des représentants de la meilleure société Alsacienne. D'autres pages évoquent les grands évènements de l'actualité. On y voit un impressionnant tableau du Couronnement ; les triomphes sensationnels de nos aviateurs y sont célébrés par une symbolique composition ; les concurentes du Conservatoire y paraissent sous les regards de leur Jury. Enfin les deux grandes fête mondaines dont on parle et dont on parlera longtemps : le Bal de Shakespeare à Londres, le bal qu'a donné à Paris le Comte de Jarnac y déroulent l'éblouissement de leurs costumes. Et la *Vie Heureuse* n'offre pas moins à l'esprit qu'aux regards : une émouvante nouvelle signée Gabrielle Miraben, des chroniques littéraire, théâtrale, mondaine, les réponses des écrivains et des artistes aux enquêtes les plus actuelles.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes.

Bulletin Financier

L'allure générale est irrégulière en raison de réalisations qui se produisent.

Le 3 0|0 français revient à 94.72 1|2.

Fonds d'Etats étrangers irréguliers : Extérieure 94.57 ; Serbe 91.60 ; Turc 93.50 ; Russe 5 o|o 1906 103.30.

Etablissements de Crédit soutenus; Banque de Paris 1730; Comptoir d'escompte 922; Société Générale 790 ; Banque Franco-Américaine 520. Chemins de fer français calmes : Lyon 1.175 ; Nord 1.600; Orléans 1.226.

Chemins épagnols indécis : Change 8,40 o|o. Valeurs de traction lourdes : Métro 634 ; Nord-Sud 265. Valeurs d'électricité calmes.

Les valeurs industrielles russes sont en réaction.

Le compartiment cuprifère est soutenu : Rio 1714 Le cuivre clôture à Londres à 56 5|16.

Mines d'or sud-africaines indécises.

Valeurs diamantifères discutées.

Piombino 148 ; Atchison 575.

Valeurs nitratières soutenues.

NOVEL.

42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos

Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles

Légumes secs ; Morue 1er choix

Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde

Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences

Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes

Teintures — Peintures. — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

ATELIER DE PEINTURE ET VITRERIE

HIPPOLYTE LATIL

peintre-artificier

Rue Saunerie — SISTERON — Basses-Alpes

M. Hippolyte LATIL à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de peinture et vitrerie rue Saunerie N° 35 en face les entrepôts de grains de M. Beraud.

Comme par le passé M. LATIL tient en magasin tous articles **d'artifice et de décoration.** ; M. Latil se rend à domicile pour l'exécution de feux d'artifice à partir de 25 francs, on trouve également chez lui tous les articles de maçon : pinceaux, ocres, colles, vernis, etc., etc.

Papiers peints. — Grand assortiment de Couronnes mortuaires.

— Prix défiant toute concurrence —

H. LATIL, peintre-artificier, rue Saunerie, en face l'entrepôt Beraud

Cyclistes...

NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes d'**Alcool de Menthe de Ricqlès** dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*

HORS CONCOURS PARIS 1900

GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIÈGE... 1905 | LONDRES 1908

EXIGER du **RICQLÈS**

DÉCOUVERTE INATTENDUE

UNE RELIGIEUSE obligée par l'âge et les fatigues à revenir dans son pays natal, après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans les missions lointaines, en avait rapporté un moyen infaillible de guérir toutes les MALADIES DE LA PEAU et DU SANG (Eczémas, Dartres, Plaies variqueuses et de toute nature, Hémorroïdes, Vices du sang, etc.), les MAUX d'ESTOMAC, la NEURASTHENIE et et l'ANEMIE. Après en avoir fait profiter, de son vivant, tous ceux qu'elle savait atteints de ces maladies douloureuses, elle confia, en mourant, son précieux secret à un vieux praticien qui, après avoir reconnu la *puissance* et la *rapidité curatives* de ce produit merveilleux, et avoir obtenu sur lui-même une guérison complète que n'avaient pu lui procurer tous les remèdes connus jusqu'à ce jour, résolut, dans un but humanitaire et charitable, de le divulguer et de le répandre. Vous tous qui souffrez, n'attendez pas que votre affection devienne incurable ! Ecrivez de suite et avec détails à **M. SAGOT,** 15, place Godefroy de Bouillon, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) qui vous fera connaître **gratuitement** ce traitement infaillible.

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES

Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme

guérison rapide et assurée par le

"PULVEOL"

qui s'emploie en

Inhalations, Gargarisme, Vaporisations

— EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES —

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Françis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite SISTERON — Basses-Alpes

POUR 13 fr. 50 L'ENVELOPPE A TRINGLE

DUNLOP VÉRITABLE

Garantie UN AN

EST EN VENTE chez tous les Agents de Cycles.

ÉCLAIREZ-VOUS à l'Incandescence au Pétrole Système KITSON

B. R. C. 67, Boul. de Charonne PARIS

à l'Acétylène IDÉAL par les Comprimés DELTA

L'Eau du Sahel

est une **Eau de Beauté incomparable** absolument inoffensive, **Elle remplace avantageusement** les Crêmes et Laits de Toilette et la Poudre de Riz.

SOUVERAINE contre les affections légères de la peau, L'EAU DU SAHEL donne au visage un teint velouté et lui procure une fraicheur bien agréable.

L'EAU du SAHEL est un Secret de beauté

Prix du Flacon : 2 francs.

Se fait en teintes : *Blanche, Chair, Rosée, Rachel et Naturelle.*

PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS
en Reports et en Comptes-Courants à intérêts fixes
PAS DE JEU. — PAS DE SPÉCULATION. — CAPITAUX GARANTIS ET INALIÉNABLES
S'Adresser pour tous les Renseignements à la BANQUE MOBILIÈRE DE CRÉDIT, 5, rue de Chantilly, à Paris.

EPARGNE ET FORTUNE 16 pages — 3e année — Revue donnant tous les Tirages Financiers d'après les Listes officielles. Service Gratuit d'Essai pendant 3 mois. Il suffit d'envoyer sa carte de visite affranchie à 0 fr. 05. Même adresse que ci-dessus.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à **SISTERON** : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à **MANOSQUE** : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à **MARSEILLE** chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

©VILLE DE SISTERON